



Strassen, le 6 juillet 2021

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 5 juillet 2021

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Marie-Paule Hoffmann, Romain Seil, Alex Goergen, Alwin de Prins

Assistent : Daniel Dax, Raymond Conzemius,

Excusé(e)s: Lynn Spielmann, Paul Marcy, Caroline Weber, Ralf Lentz, Fabienne Leukaert, Heinz Thews

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 21 juin 2021

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 21 juin 2021 est approuvé.

2. Point Team Lëtzebuerg Tokyo 2020

Le Conseil d'administration est informé du rapport qu'a fait le Directeur technique lors du dernier bureau exécutif concernant Tokyo 2020 et les évolutions récentes survenues dans ce contexte, qui restent particulièrement difficiles, alors que la situation sur place reste incertaine, voire semble rétrograder au moment de la rédaction du présent rapport, nécessitant le cas échéant de possibles futures restrictions, voire limitations des libertés individuelles de circulation ou de séjour.

L'équipe du Team Lëtzebuerg a encore évolué, avec désormais Jeff Henckels parmi les qualifiés, suite à l'acceptation par le COSL d'une place de réallocation en sa faveur, suite au retrait de deux tireurs en rang utile (Iles Fidji, République du Tchad), faisant corroborer les appréciations mentionnées ci-avant. FINA a également confirmé que Julie Meynen a été retenue sur base de la norme B réalisée sur 50m nage libre, qui lui ouvre la voie pour une participation sur ses deux distances préférées lors des Jeux Olympiques Tokyo 2020 (50 et 100m nage libre).

Au tir trap, une place de réallocation n'a pas été retenue par la Fédération Internationale de Tir aux Armes Sportives.

La prise en compte des derniers résultats des dernières épreuves de qualification a permis à Charles Grethen d'assurer sa qualification via le ranking international de World Athletics.

L'équipe olympique du Team Lëtzebuerg Tokyo 2020 est finalement composée de 12 athlètes.

Des points de détail nombreux restent à être réglés ou réajustés, que ce soit l'ajout de vols additionnels, le remplacement d'un kinésithérapeute (suite à l'accident survenu à Ben Moes, que le Conseil d'administration regrette, tout en lui souhaitant un prompt rétablissement) ou encore des sujets d'ordre logistique sur place.

Le ministre des sports ne se déplacera pas à Tokyo pour assister aux Jeux Olympiques.



Le Directeur technique ralliera Tokyo le 6 juillet, suivi par les nageurs, le directeur technique adjoint et les autres athlètes composant le Team Lëtzebuerg Tokyo 2020.

3. Multisport 2022: JO Beijing, FOJE 2022 (Vuokatti/Banska Bystrica)

Concernant les préparatifs en cours pour le FOJE hiver à Vuokatti (Finlande) et le FOJE été à Banska Bystrica (Slovaquie), les propositions suivantes seront soumises au Conseil d'administration pour discussion et validation lors d'une prochaine séance : Raymond Conzemius mènera la délégation comme chef de mission pour le FOJE Vuokatti, et Marie-Jo Ries assistera le chef de mission pour le FOJE Banska Bystrica en tant que chef de mission adjoint.

4. Ouvertures de crédit dans l'intérêt des fédérations

Le Conseil d'administration est informé du processus de validation des ouvertures de crédits dans l'intérêt des fédérations et décide de procéder, le cas échéant, par une avance sur les budgets à allouer (de l'ordre de 50% des budgets accordés pour 2020, à apprécier au cas par cas), en cas de demande motivée des fédérations concernées. Les budgets en tant que tels seront soumis au Conseil d'administration pour validation lors de la séance du Conseil d'administration au dernier trimestre.

Le futur directeur technique expose les premières idées afin de faire évoluer les développements des activités fédérales bénéficiaires des appuis du COSL. Ces développements s'orientent selon plusieurs pistes pour atteindre des objectifs ciblés, à commencer par une liste de questions à soumettre aux fédérations leur servant à cerner, puis améliorer leurs activités et niveaux de performances.

Le Conseil d'administration décide de finaliser le concept d'un fil rouge à faire parvenir aux fédérations à la rentrée. L'objectif final est de permettre d'avoir une meilleure vue d'ensemble d'ici la fin du cycle quadriennal.

Le Conseil d'administration décide de faire les évaluations des fédérations sur base des nouveaux paramètres sur une base biannuelle.

5. Demande d'admission à la section des sports d'élite de l'armée

Le Conseil d'administration est informé d'une nouvelle demande d'admission à la section de sports d'élite de l'armée (SSEA) (cyclisme/Mountainbike/long distance (h)), et de l'avis favorable y afférent, dont le ministère des Sports sera informé dans les meilleurs délais.

6. Orientations des tâches et fonctions du directeur et de la direction techniques

Le futur Directeur technique présente ses premières réflexions concernant l'orientation des tâches et missions du Directeur technique du COSL, voire d'une direction technique à faire évoluer au fur et à mesure, non sans prendre en compte les réflexions engagées dans le cadre d'une refonte du concept intégré du COSL, et sans préjudice des évolutions à prendre par d'autres parties prenantes du mouvement sportif, dont entre autres le LIHPS et les infrastructures tombant sous la gestion de ce dernier.

Les évolutions à intervenir étapes par étapes s'inscrivent autour des sujets suivants :



- Le nouveau concept intégré pour le sport
- Le binôme athlète/entraîneur
- Les fédérations
- La promotion du sport
- Les événements multisports.

L'étoffement des ressources de la direction technique s'orienteront en fonction des priorités à fixer, et à faire évoluer progressivement sur un axe à long terme. Etant donné que le poste du High Performance Manager (à adapter en conséquence des choix à faire) à pourvoir de manière prioritaire à court terme, en attendant les suites à réserver au plan d'action technico sportif à moyen terme, le Conseil d'administration décide de lancer le processus de recrutement dès après Tokyo 2020.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

Le président du Bureau promotionnel informe le Conseil d'administration de l'organisation en cours du Bureau.

8. Divers

p.m.

Daniel Dax